

Réexamen du mithraeum nord de Tiddis et essai d'identification de la structure sur la terrasse supérieure

إعادة دراسة لمعبد ميثرا الشمالي بمدينة تيديس ومحاولة تحديد وظيفة الهيكل على الشرفة العلوية

Siada Salima*

Centre National de Recherche en Archéologie - siada.s@cnra.dz

Date d'envoi : 25/10/2024

Date d'acceptation : 16/12/2024

Date de publication : 31/12/2024

Résumé:

L'article examine diverses hypothèses concernant la fonction de la structure identifiée par A. Berthier comme un temple dédié au dieu Mithra, situé au nord de la ville, ainsi que celle de la structure le surplombant et qui pourrait y être associée. Nous reviendrons ensuite sur la fonction du monument qui a précédé la construction de l'église en face du *mithraeum*, de l'autre côté du *cardo*, et enfin, sur les motifs ayant pu motiver les Tidditans à adopter le dieu Mithra.

Mots clés: Mithra, Temple, sacrifice, *collegium*, banquet.

Astract:

The article explores a range of assumptions regarding the function of the structure identified by A. Berthier as a temple dedicated to the god *Mithra*, to the north of the city, as well as that of the structure on the upper level to which it may have been associated. We will then look at the function of the building that preceded the construction of the church opposite the *mithraeum*, on the other side of the *cardo*. Finally, we will look at the probable reasons why the people of Tiddis adopted the worship of *Mithra*.

Key words: Mithra, temple, sacrifice, *collegium*, banquet.

* Auteur Correspondant.

Introduction

Le site de Tiddis (commune de Béni Hmidène) se situe à seize kilomètres au nord-ouest de la ville de Constantine. Il se déploie sur un plateau bordé par les gorges abruptes du Kheneg que sillonne l'oued Rhumel. Cette situation lui confère par endroits un certain caractère défensif sans pour autant englober l'ensemble du site qui compte quelques failles, mais qui durant la période romaine, suffisait à l'intégrer à la poignée de *castella* devant assurer la sécurité de la capitale numide Cirta.

La ville a vu se succéder plusieurs civilisations depuis la préhistoire jusqu'à la période médiévale, chacune ayant légué des marques pérennes de son passage. Les remaniements, présents également, ont certes adapté les structures existantes aux besoins de la communauté de l'époque mais, au gré d'événements qualifiés de cataclysmiques, les ont également bouleversées jusqu'à compliquer quelquefois l'identification des monuments. Le bilan des fouilles entreprises par A. Berthier durant trente ans a permis d'en restituer ce qu'il en était possible, avec, toutefois, des lacunes qui, encore aujourd'hui, conservent toute leur complexité, tandis que certaines identifications appellent relecture. Une publication récente de Dj. Mehentel et H. Touahri a, par exemple, permis d'identifier le caractère proprement numide des techniques de constructions qualifiées précédemment de préromaines, à l'exemple de quelques pans de murs de la villa aux mosaïques, par analogie notamment avec des structures datées de la période numide dans des villes comme Carthage, Utique, Kerkouane, Althiburos ou Bulla Regia¹.

Dans le même ordre d'idées, cet article propose dans une première étape, de revenir sur la fonction de deux monuments du secteur nord de la ville, à savoir : la grotte du dieu Mithra et l'édifice situé sur la terrasse supérieure. Certains éléments discordants quant à la typologie habituelle d'un *mithraeum*, ainsi que la présence du mobilier en-dehors de celui-ci pourraient, en effet, remettre en question l'identification de l'édifice comme temple et poser par là-même la question du lien pouvant exister entre celui-ci et l'édifice à l'étage supérieur où le mobilier fut trouvé. Dans une seconde étape, nous proposerons une réflexion sur la fonction de l'édifice ayant précédé la construction de l'église située face au *mithraeum*, de l'autre côté du *cardo*, avant de conclure avec les motivations potentielles ayant favorisé l'adoption du dieu par la communauté tidditaine, en dehors de l'argument habituel de son introduction par l'armée romaine.

¹ Mehentel, Dj. et Touahri, H. L'habitat numide en Algérie : l'exemple de Cirta et de Tiddis. in *L'exposition "Die Numider", 40 ans après. Bilan et perspectives des recherches sur les Numides* (Tunis, 27-29 novembre 2019), Tunis: Institut National du Patrimoine, 2021, pp. 386-392.

1. Site et les monuments objets de l'étude

Le plateau de Tiddis se présente comme une pente rocheuse assez abrupte (environ 455 m d'altitude au pied de la pente et environ 575 m au niveau du rocher), peuplée depuis la préhistoire jusqu'au moyen-âge mais jamais dans sa totalité, la partie orientale en ayant reçu l'essentiel de l'habitat, à l'exception du piton sommital. La population autochtone, la plus ancienne, se serait implantée sur les hauteurs, sur une superficie d'environ 10 ha. En dehors des remparts, l'espace fut consacré aux dolmens, aux grottes aménagées et aux cercles funéraires. L'implantation punique marque, pour sa part, une extension du territoire d'occupation vers les terrasses du versant oriental de la colline, aux pieds de laquelle, des vestiges du rempart, des céramiques ainsi que des monnaies datés de cette époque ont été découverts. Enfin, un rempart tardif a également laissé quelques traces, notamment au niveau du rempart primitif, qui fut réemployé avec quelques ajustements, en comblant les brèches².

Durant la période romaine, c'est également le versant oriental qui a été le plus fortement urbanisé³ mais le compromis devait en être la règle. En raison de la topographie en pente mais surtout de la rude déclivité du terrain, le plan en damier ou même quelque chose de semblable allaient constituer un défi technique qui s'est avéré insurmontable. Les Romains durent alors négocier l'implantation des monuments publics au dépend de la rectitude habituelle des deux voies cardinales, avec un *cardo* traversant la ville en serpentins depuis la porte nord jusqu'au sud et un *decumanus*, que représenterait l'escalier de 38 marches avec ses 05 paliers de repos, au niveau du quartier artisanal⁴. Le sommet a également reçu quelques aménagements en contrebas. L'architecture n'y a pas permis une identification formelle mais de nombreuses stèles néopuniques et romaines, dédiées à Baal Saturne et retrouvées disséminées ou réemployées dans des murs de basse époque, tant sur le plateau que sur le flanc oriental de la colline, et formant un cercle permettraient, selon l'analyse d'A. Berthier, d'y envisager un lien avec les aménagements du sommet⁵. Signalons, enfin que Tiddis n'a été que partiellement fouillée et que la partie occidentale et méridionale du plateau restent encore à explorer.

Comme évoqué plus haut, les monuments qui intéressent cet article se trouvent sur le versant oriental, plus précisément, selon la répartition proposée par A. Berthier, dans l'axe porte Nord-forum, entre la porte de *Memmius* et la place du forum proprement

² Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*. Paris: De Boccard, 2000, pp. 41-43.

³ Berthier, A. *Ibid*, p.48.

⁴ Berthier, A. *Ibid*, p.46.

⁵ Berthier, A. *Ibid*, pp. 158-159.

dit⁶. S'y concentrent des monuments bordant la voie dallée depuis la porte jusqu'à la place, notamment, le temple de Mithra, de Cybèle, l'hôtellerie, l'église chrétienne, auxquels nous ajoutons l'édifice de la première terrasse, qui semble relié à la grotte mithriaque (**Fig.1**).

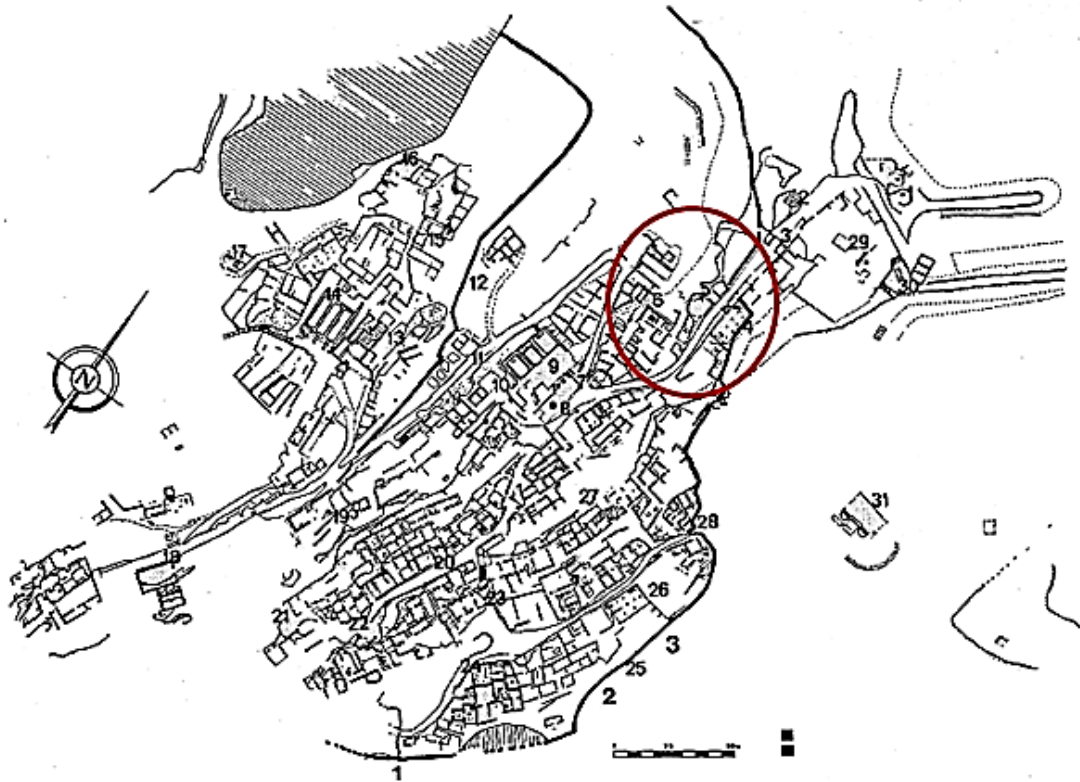


Fig. 1 : En cercle, le secteur Porte nord-Forum, objet de l'étude.

1-Groupe de Bazina 2- Grande bazina circulaire 3-Porte Nord 4-Chapelle chrétienne 5-*Mithraeum* 6-Baptistère carré 7-Intersection *cardo-decumanus* 8-Baptistère circulaire 9-Forum 10-Edifice annexe à la grotte 11-Maisons taillées dans le roc 12-Rempart de basse époque 13-Petits thermes 14-Château d'eau 15-Maison musulmane 16-Sanctuaire rupestre au nord du château d'eau 17-Sanctuaire 18-Sanctuaire des *Cereres* 19-Tour de défense de basse époque 20-Grande maison collégiale 21-Salle renfermant une faille profonde 22-Grotte dite de Vesta 23-Grand escalier 24-Villa aux mosaïques 25-Rempart préromain 26-Grande huilerie transformée 27-Fours du 1^{er} secteur 28-Porte punique Nord 29-Temple nord 30-Fours du 5^{ème} secteur 31-Les grands thermes d'en bas.

Source : Berthier, A. Tiddis. *Cité antique de Numidie*. Paris: De Boccard, 2000, p.49, Figure N°9.

⁶ Berthier, A. Ibid, p. 48.

Le *mithraeum* nord de Tiddis

Le *mithraeum* nord de Tiddis se situe à quelques mètres de l'arc de *Memmius* qui marque l'entrée Nord de la ville, sur la droite de la voie cardinale en partant de la porte. Il s'agit d'un monument troglodytique, l'habituelle grotte mithriaque ou *speleum*. En raison du passage de la voie cardinale et du manque d'espace, ce *mithraeum* se serait doté d'un étage permettant aux initiés, selon A. Berthier, de descendre par le moyen d'un escalier vers un vestibule (5m sur 6.70m) qui précède le *speleum* proprement dit (3.60m sur 2.70m).

L'entrée de la grotte (H. 1.77m) occupe approximativement l'angle sud-ouest du vestibule (**Photo. 1**), dont la hauteur augmente progressivement depuis l'entrée jusqu'au fond, où se dessine dans la roche une petite coupole. A droite, un panneau concave et irrégulier (H. 1.60/ l. 0.90/ Pr.0.25 m à la base) et une ouverture naturelle creusée en niche (Pr.1.10m / H. 2m) qui donne sur une faille verticale (**Photo. 2**). Du côté gauche, se trouve également un canal naturel ondulé (L. 1,25 m / l. 0,90 m) qui éclaire la grotte par la lumière provenant de l'étage (**Photos. 3 et 4**). En avant de ce canal, juste à l'entrée du *speleum*, en haut de la dernière marche, une cavité naturelle pourrait, selon A. Berthier, avoir servi à recevoir une lampe⁷.

L'entrée du vestibule est flanquée de deux piédroits. Chacun portant la représentation d'un phallus sur pattes de coq, en position symétriquement inclinée, ce qui induit un vis-à-vis et donc, que ces deux blocs sont à leur emplacement initial. Deux têtes de bovidés furent également retrouvées, l'une très effacée, sur un bloc de pierre parallélépipédique, la seconde, représentant un bucrane surmonté d'une *infula* (**Photo. 5**). Ces éléments, en plus de la découverte d'une statue de Cybèle dans le voisinage, assise entre deux lions, sans plus de détails sur son emplacement exact, ont amené A. Berthier à déduire qu'un temple dédié aux mystères de la déesse devait s'y trouver et être mitoyen au *mithraeum*⁸. Les arguments de l'auteur sont d'abord une analogie avec un *mithraeum* d'Ostie, attenant à un *metroon* de Cybèle ; ensuite, le taurobole qui, à juste titre, ne fait pas partie de la liturgie du dieu Mithra mais, en revanche, de celui de la déesse et dont on retrouve des témoignages épigraphiques en Afrique (notamment deux autels à Thibilis)⁹. L'auteur précisera néanmoins dans un article publié dans la Revue Africaine, que cette statue fut retrouvée bien en contre-bas du *mithraeum* et que celle-ci pouvait provenir l'un temple construit sur l'une des terrasses entourant le forum¹⁰.

⁷ Berthier, A. Ibid, p.61.

⁸ Berthier, Ibid, pp.62-63.

⁹ Berthier, A. « Trois inscriptions de Tiddis » in *Rev. Afr.*, 45, 1945, pp.432-433.

¹⁰ Berthier, Ibid, p.19.



Photo. 1 : A gauche, en cercle, l'escalier aménagé dans le rocher, menant à l'étage. A droite, le *mithraeum* à partir de la terrasse supérieure. En cercle, la série d'opes en-dessous de l'escalier pour un aménagement permettant l'accès au vestibule. La flèche pointe vers l'escalier. Source : S. Siada.

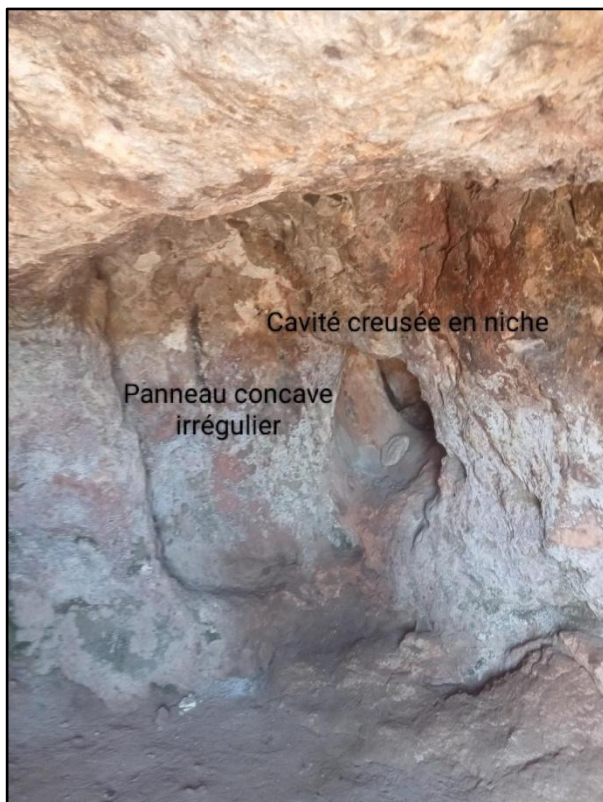


Photo. 2 : Intérieur du *mithraeum*, côté droit ondulé. Source : S. Siada

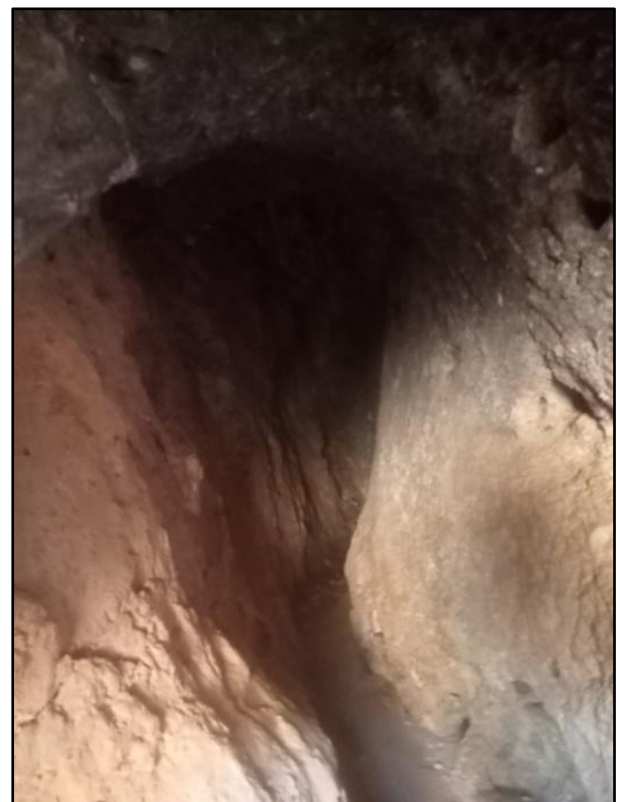


Photo. 3 : Canal naturel
Source : S. Siada



Photo. 4 : Cavité à l'étage du *mithraeum* (pour l'aération ?). (Source : S. Siada).

Le sanctuaire a été aménagé par des *cultores* (dévots), dont l'inscription porte l'abréviation I.M. qui ferait référence à *Invictus Mithrae* :

I.M. CULTORE
S DE SUOAS
OLO
AEDIFICARUNT

*I (nvicto) M (ithrae) cultore / s de suo a s / olo / aedificarun(t)*¹¹



Photo. 5 : A gauche, l'inscription des *cultores* ; au centre, phallus muni d'ergots (pattes de coq) ; à droite, bucrane surmonté d'une *infula*. (Source : S. Siada).

¹¹ Berthier, A. Op.Cit, p.11 ; *ILAlg.*, II, 3576.

Les membres de ce collège auraient été, selon A. Berthier, des militaires à la retraite ; un avis partagé par F. Cumont, pour qui les collèges de Mithra auraient réuni soit des Asiatiques, soit des militaires venus des régions danubiennes¹². Ces *cultores* ont aménagé le lieu à leurs propres frais, comme en attestent les locutions *de suo* et *a solo* qui renvoient généralement à une initiative privée, sans dotation de la *res publica*. A. Berthier précise également que les dédicaces à Mithra sont généralement l'œuvre de particuliers, de même que les temples sont partout édifiés *in solo privato*¹³.

La fouille du sanctuaire n'a révélé aucun mobilier, à l'exception des reliefs évocateurs évoqués plus haut ; toutefois, la fouille d'un vaste édifice à l'étage, a permis la mise au jour d'un mobilier votif varié (petits autels représentant un temple à colonnade, *unguentaria*, pots en céramique, lampes etc...).

A partir de ce mobilier, la datation du sanctuaire se situerait, selon A. Berthier, entre la période punique (lampes à ergots) et le règne d'Hadrien (une pièce de monnaie sur deux lampes d'époque impériale), en passant par une période intermédiaire attestée par les *unguentaria* claviformes¹⁴.

2. La grotte mithriaque : lieu de convivialité ou de sacrifice ?

Dans le cadre de son Corpus des Inscriptions et Monuments de la Religion de Mithra, M.J. Vermaseren a bénéficié de l'assistance d'A. Berthier concernant les deux *mithraea*, nord et sud, de la ville. Vermaseren a toutefois exprimé des réserves quant à l'attribution de la grotte au *mithraeum* de la ville, se fondant uniquement sur l'inscription découverte à proximité et sur l'image d'un phallus doté d'ergots : « *The hypothesis of Berthier's is not without foundation. Yet it is our opinion, that from these two finds only it may not be concluded that the sanctuary was exactly on this spot* »¹⁵.

A lire la courte synthèse du Corpus dédiée à Tiddis, il apparaît cependant qu'A. Berthier n'a pas mentionné l'existence d'un étage supérieur au *mithraeum*, puisque Vermaseren ne l'évoque pas, où un mobilier justement évocateur de la liturgie mithriaque a été retrouvé et que l'auteur associe justement à la grotte située en-dessous, notamment, un fragment de vase autour duquel s'enroule un serpent dont la gueule s'ouvre au niveau de l'embouchure laissant apparaître le dard ; si M.J.

¹² Berthier, A. « Trois inscriptions de Tiddis », in *Rev. Afr.*, 45, 1945, p.18 ; Cumont, F. *Les mystères de Mithra*, Bruxelles, H. Lamertin, Librairie-éditeur, 1913, p.58.

¹³ Berthier, A. « Trois inscriptions de Tiddis », in *Rev. Afr.*, 45, 1945, p.17.

¹⁴ Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000, pp.63-64.

¹⁵ Vermaseren, J.M. *Corpus Inscriptionum et Monumentorum Religionis Mithriacae*, Netherlands, Martinus Nijhofl, The Hague, 1956, n° 162, p.98.

Vermaseren en avait été au courant, il en aurait peut-être tenu compte pour confirmer l'existence d'un *mithraeum* en ce lieu. De plus, l'auteur du Corpus n'ignore pas que l'adaptation des grottes naturelles au culte de Mithra, bien que peu fréquente, reste le modèle idéal, puisque commémorant par imitation, à la fois la pétrogenèse, la tauroctonie et l'ensemble de la genèse du dieu.

Par ailleurs, certains éléments permettent d'assimiler la grotte centrale à un *speleum*, à savoir : une cavité (3.60/2.70/ H. 1.77 à l'entrée) dont le plafond horizontal sur 2.40m prend ensuite la forme d'une coupole au fond du rocher et où A. Berthier signale la présence d'un panneau concave (H. 1.60/ l. 0.90/ Pr.0.25 m à la base). Cet aménagement correspondrait au lieu où est généralement placé le relief de Mithra tauroctone, la profondeur du creusement à la base ayant alors pu servir à accueillir un support portant la représentation du dieu. On pourrait donc à renfort d'imagination envisager le recours à des banquettes latérales en matériau périssable comme le bois (puisque celles-ci n'y ont pas été aménagées dans la roche), afin d'honorer la typologie habituelle.

Seulement les *podia* qui sont habituellement adossés aux murs latéraux, donnent dans notre cas, sur une cavité naturelle à droite de l'ancre (ayant peut-être été aménagée selon A. Berthier) (H. 2m/Pr.1.10). Par ailleurs, la stabilité des banquettes sur un sol non aménagé aurait nécessité de recourir à la paroi, en y creusant des *opes* permettant de fixer des pièces de bois et dont on ne retrouve pas les traces. Enfin, il nous semble difficile d'envisager qu'accolés à la *cella* du dieu Mithra, se trouvent trois espaces successifs destinés à accueillir du bétail (des bœufs), au prix d'un effort assez remarquable.

En effet, nous retrouvons un premier espace troglodytique (3,35 m sur l'axe est-ouest/ 2,60 m sur l'axe nord-sud), doté d'un anneau d'attachement aménagé dans le rocher et quatre cavités ayant servi de mangeoires¹⁶.

Un second espace, au sud du précédent, creusé en sous-sol (4m de côté/ Pr.2m), conserve encore trois piliers ayant servi à soutenir un premier plancher et dont témoignent les *opes* visibles à hauteur des chapiteaux (1.85 m), puis un second étage, à 2.15 m au-dessus (**Photo. 6**). Il s'agirait donc d'une fosse, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage où se trouvaient d'ailleurs deux citernes. Cette fosse serait le lieu où, selon A. Berthier, le taurobole aurait été pratiqué, le sous-sol ayant accueilli l'initié recevant, par un plancher à claire-voie, le sang chaud du taureau sacrifié¹⁷.

¹⁶ Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000, pp.61-62.

¹⁷ Berthier, A. *Ibid*, pp. 62, 146, 430 et 432.

A l'espace occupé par la fosse succède un dernier espace (L. 4,60 m/ l. 3,10 m), comportant également une mangeoire, évidée à même la paroi, ainsi que deux anneaux d'attachement¹⁸ (**Photo. 7**). Si on devait revenir aux banquettes de la grotte centrale en premier, on comprend difficilement pourquoi un effort similaire n'a pas été fourni.



Photo. 6 : A gauche, le premier espace troglodytique au sud du vestibule avec la mangeoire et les trous d'attachement visibles. A droite, la pièce supposée du taurobole, avec, en cercle, les opes pour l'encastrement des supports des planches. (Source : S. Siada).



Photo. 7 : Le troisième espace, mitoyen de la fosse du taurobole (vue du sud). Sur la paroi, une mangeoire et en cercle, un anneau d'attachement. (Source : S. Siada).

¹⁸ Berthier, A. Ibid, p.62.

On pourrait envisager, à partir du soin apporté à l'aménagement des espaces décrits plus haut, que le lieu ait été aménagé pour accueillir les bêtes destinées au sacrifice, peut-être afin d'assurer la quantité de viande nécessaire aux repas cultuels et aux festivités. Ce que conforterait le relief représentant la tête de bovidé surmontée d'une *infula*, qui renvoie clairement à la *praefatio* (étape préliminaire) du sacrifice sanglant, plutôt que d'envisager un lieu pour le culte à mystère et pour le *convivium* (repas cultuel), qui rappelons-le, est un élément capital du culte et se déroule justement dans l'autre de Mithra, à savoir, pour notre cas, une grotte de dimension très réduite, qui nous semble assez sommaire comparée aux aménagements que l'on a pris soin d'apporter aux espaces mitoyens. Par analogie, le *mithraeum* de Kempraten (Rapperswil-Jona, Suisse)¹⁹ mesure 8m/10m ; celui de Martigny (Belgique) mesure 23.36 m/ 8.95 m²⁰ pour ne citer que quelques exemples²¹.

Le doute de M.J. Vermaseren s'en trouverait peut-être justifié, d'autant que l'argument de l'inconfort fut évoqué par R. L. Gordon, qui reprend d'abord les observations du fouilleur du *mithraeum* de Doliché (actuelle Duluk en Turquie), en soulignant le faible nombre des grottes mithriaques *stricto sensu*, avant d'ajouter que ces autres devaient paraître peu confortables voire sauvages aux mithriastes, qu'ils aient été citoyens ou non et qui étaient généralement des citoyens²². Ces autres naturels auraient donc été plus volontiers remplacés par des édifices aménagés spécialement pour les exigences des mystères et du *convivium*. Les vestiges d'aménagements rupestres à Tiddis témoignent certes d'une prédilection de la population pour l'exploitation des grottes, mais le corpus épigraphique reflète également une composante latine importante, avec 506 gentilices romains sur une moisson de plus de 600 inscriptions, dont 75 membres de familles sénatoriales²³. On peut donc envisager, à la suite de L. Gordon, un penchant de la communauté pour des espaces plus adaptés aux conditions du culte mithriaque (**Photo.8**).

¹⁹ Regula Ackermann, Ö. A.-E. "Spotlighting leftovers. The *mithraeum* at Kempraten (Rapperswil-Jona, Switzerland). An interdisciplinary analysis project and its initial results", In: *The archaeology of mithraism. New finds and approaches to Mithras-worship*, Leuven-Paris-Bristol, CT, Peeters, 2020, p.48.

²⁰ Wiblé, F. « Quelques particularités du *mithraeum* de Forum Claudii Vallensium (Martigny, Suisse) », in *the Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* (Vol. 39), Leuven-Paris-Bristol, CT, Peeters Publishers, 2020, p.65.

²¹ Danilova, A. "The Mithras cult and collegia at Ostia: a spatial perspective". In: *The Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* (Vol. 39), Leuven - Paris - Bristol, CT : Peeters Publishers, 2020, p.94.

²² Gordon, R.L. « Trajets de Mithra en Syrie romaine », *Topoi*, volume 11 (1), 2001, p.89.

²³ 156 inscriptions répertoriées en 1881 dans le *Corpus des Inscriptions Latines* ; 452 intégrées en 1958 dans le Tome II des *Inscriptions Latines de l'Algérie*. Précédemment, en 1881, 22 inscriptions avaient également été recensées par L. Rénier dans les *Inscriptions romaines de l'Algérie*. Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000, pp.245 et 271.



Photo. 8 : Exemples de la typologie habituelle d'un temple de Mithra. Source :

A. Intérieur du *mithraeum* de San Clemente. Rome. 1^{ère} moitié du III^{ème} siècle ap. J.-C. <https://www.mithraeum.eu/monument/13>

B. Intérieur du *mithraeum* de Sancta Prisca. Dernier quart du II^{ème} siècle ap. J.-C. <https://www.mithraeum.eu/monument/12>

C. Intérieur du *mithraeum* de Capua Vetere. Capoue. Italie. 1^{er} quart du II^{ème} siècle.

<https://www.mithraeum.eu/monument/23>

Le temple de Mithra à l'étage supérieur :

On pourrait alors se tourner vers l'étage supérieur et tenir compte de la présence mais également de l'état du mobilier qui y a été découvert. En effet, l'autel à colonnade y portait des traces charbonneuses, de même que deux vases renfermaient des ossements de volatiles. Les rites auraient donc pu se dérouler dans ce bâtiment où se serait trouvé le *mithraeum*, tandis que les grottes souterraines, avec leurs anneaux d'attachement, leurs mangeoires, leur exiguïté inconfortable pour un convivium en l'honneur d'un dieu et ses adeptes, aurait été le lieu idéal pour des sacrifices sanglants.

Toutefois, si l'on devait consacrer au dieu et à ses initiés un lieu de réunion au plus près des besoins du culte mystérique, celui-ci aurait reproduit la typologie habituelle à savoir, une disposition tripartite, avec couloir axial et *podia* latéraux. Or, et bien que l'espace semble le permettre à l'étage, cette typologie ne s'y retrouve pas. Nous devons signaler ici que deux ensembles semblent se côtoyer à l'étage et A. Berthier ne précise pas le lieu où le mobilier fut découvert. Il est néanmoins très probable qu'il s'agisse des structures qui font face aux escaliers aménagés dans le rocher. L'auteur renonça à toute hypothèse, considérant que les vestiges dégagés n'étaient pas « *assez bien conservés pour reconstituer un ensemble organique* »²⁴ bien que la structure inférieure de l'édifice proche des escaliers soit visible, encore aujourd'hui (**Photo. 9**).



Photo. 9 : L'édifice à l'étage du *mithraeum*. (Source : S. Siada)

La typologie d'un temple de Mithra est, autant que celle d'un capitole, assez typique. Elle se laisse habituellement deviner et aurait probablement attiré l'attention de l'auteur, comme ce fut le cas pour le *mithraeum* sud, qu'il compara à celui de Doura Europos. L'auteur signale également la présence d'une citerne côté ouest ainsi que le rebord d'une seconde, taillée dans le roc²⁵ et nous savons l'importance d'un point d'eau dans les temples de Mithra (que celui-ci soit naturel ou aménagé par l'homme).

On peut envisager, à titre hypothétique, que l'édifice supérieur ne serait pas le lieu de réunion des initiés qui, comme l'exprime A. Berthier, rejoindraient la grotte par

²⁴ Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidi*, Paris, De Boccard, 2000, p.63.

²⁵ Berthier, A. *Ibid*, p.62.

l'escalier aménagé dans la roche, ce qui suggère que cet espace serait l'étape d'un processus initiatique²⁶, mais plutôt celui du collège des *cultores* et ce, pour des raisons de proximité topographique. L'hypothèse est tentante mais il est quasiment impossible d'en dresser ou d'en reconnaître un plan défini.

Un collège étant une institution reconnue par les autorités locales ou centrales, celui-ci s'apparente, en effet, à une petite cité dans la cité, avec des espaces adaptés à la gestion d'une petite entreprise. On y retrouve des *magistri* dominant toute une hiérarchie, avec des espaces adaptés pour les élections, les réunions, l'organisation des festivités ou du culte mais également, un trésor, des archives pour les textes juridiques, d'où la présence quelquefois d'un *tabularium*. L'adaptabilité de ces édifices est toutefois très grande, tant par les choix des lieux d'implantation, souvent des édifices préexistants (*domus*, thermes...), que par la diversité des fonctions qui leur sont liées ou des espaces annexés (certains collèges disposant de *balnea*, d'un sanctuaire ou d'une palestra)²⁷. P. Gros propose néanmoins une approche basée sur l'analogie avec la typologie d'une *domus*, en excluant certaines pièces de celle-ci qui ne sont pas adaptées au collège (le *cubiculum* par exemple) :

« ...en procédant de l'extérieur vers l'intérieur : un vestibule monumental (*vestibulum*, *chalcidicum*, *pronaos* ou *pronaos* selon les inscriptions), un ou plusieurs *péristyles*, des salles de réception ou de banquet (*triclinia* ...) particulièrement vastes ou nombreuses, des circulations anormales par rapport à l'ordonnance générale des *domus*, qui privilégient les axes longitudinaux et évitent en général le regroupement des pièces d'habitation ou de service autour de cours ou, enfin l'absence ou la rareté des chambres à coucher, eu égard à la dimension de l'établissement et à ses capacités d'accueil s'il devait être assimilé à une maison ordinaire. Les éléments religieux, les annexes balnéaires ou les palestres peuvent, ou bien appartenir au même ensemble, ou bien être aménagés à proximité »²⁸.

Le fait que certains collèges possèdent un sanctuaire expliquerait la présence du mobilier à l'étage du *mithraeum* de Tiddis. Le collège des *fabri tignarii* (charpentiers) ou encore celui des *mensores* (mesureurs de blé) à Ostie disposaient d'un temple aménagé au fond d'une cour à portique. Celui des *mensores* fut dédié à Minerve et celui des *Fabri* à l'empereur divinisé²⁹. Cela ne règle toutefois pas, dans notre cas, le

²⁶ Berthier, A. Ibid, p.430.

²⁷ Gros, P. « Maisons ou sièges de corporations ? Les traces archéologiques du phénomène associatif dans la Gaule », in *CRAI*, volume 141(1), 1997, pp.218-219.

²⁸ Gros, P. Ibid, pp.220-221.

²⁹ Van Haepere, F. « Au-delà du 'modèle missionnaire': la topographie mithriaque d'Ostie ». *Sacrum facere. Atti del V Seminario di Archeologia del Sacro. Sacra peregrina. La gestione della pluralità religiosa nel mondo antico*, Trieste, Brepols Publishers, 2019, p.91.

souci de son absence totale au niveau de la grotte ou du vestibule, pas plus qu'il ne résout le fait que la typologie d'un *mithraeum* n'y a pas été relevée, puisqu'il s'agirait d'un temple dédié à ce dernier.

A défaut d'y voir une structure collégiale qui reste envisageable, un autre édifice tout aussi attaché à la vie associative, serait la *schola*. Là encore, un décryptage détaillé proposé par P. Gros en 1997 puis, une synthèse de B. Goffaux en 2011, ont longuement abordé les difficultés à en dresser un plan type et surtout, à relier la fonction de l'espace de la *schola* aux préoccupations très variées des collèges (civiles ou militaires). Le second semble plus indulgent néanmoins et offre quelques repères utiles, à savoir, qu'entre le milieu du Ier siècle av.-J.C. et l'époque Julio-claudienne, les vestiges archéologiques des *scholae* révèlent des structures modestes, en hémicycle, avec banquettes et quelquefois, un cadran solaire (*horlogium*). Un exemple de ce type se retrouve notamment à Pompéi en Italie au niveau du forum triangulaire (*CIL* X, 1236) et un second, à Curubis, en Proconsulaire, où l'inscription évoque également une *schola* et un *horlogium* (*CIL* V, 8801 = *ILS*, 5620). Les *scholae* militaires, quant à elles, suivent globalement le même plan et notamment celles de Lambèse, à savoir des salles de réunion ou d'apparat, rectangulaires ou en absides, aux dimensions modestes et possédant une vocation cultuelle avérée. Les *scholae* civiles ou collégiales, enfin, sont également des édifices simples, quelquefois dotés d'éléments architecturaux comme un fronton, des portiques, un édicule ou encore, des statues ou un *pronaos* mais qui restent avant tout, des structures à salle unique destinée à des réunions conviviales³⁰. Des exemples sur la distribution spatiale des collèges, leurs temples et des *scholae* existent dans la ville d'Ostie³¹. Un dernier élément décisif pour l'identification d'une *schola*, réside dans la présence d'une inscription dédicatoire et d'un album des membres³².

Pour le cas de Tiddis, aucune inscription ou album n'ont été signalés, pas plus que ne sont précisées les caractéristiques globales du lieu de la découverte, à savoir, la forme de l'espace en question et les dimensions, auquel cas, et abstraction faite des réserves nombreuses de P. Gros à ce sujet, une analogie avec la typologie globalement admise de la *schola* aurait été relativement permise. Ce que l'on observe sur le terrain, ce sont des vestiges qui s'étalent sur une superficie relativement vaste avec un compartimentage qui nécessite un regard exercé aux différentes configurations des

³⁰ Goffaux, B. « Schola : vocabulaire et architecture collégiale », in *REA*, volume 113(1), 2011, pp.52 et suiv.

³¹ Danilova, A. Ibid, pp.100-102.

³² Gros, P. « Maisons ou sièges de corporations ? Les traces archéologiques du phénomène associatif dans la Gaule », in *CRAI*, volume 141(1), 1997, p.215.

lieux de réunion d'un groupe associatif. L'hypothèse d'un collège ou d'une schola reste néanmoins envisageable pour le monument à l'étage.

La question du mobilier

L'autre de Mithra est sans doute le premier espace où l'on s'attendrait à trouver la vaisselle dédiée au repas cultuel puisque c'est à proximité que celui-ci est préparé (dans le vestibule ou dans l'*apparitorium*)³³. On s'attendrait également à y retrouver des restes fauniques et du mobilier sacrificiel et *a fortiori*, considérant la fosse pour le taurobole, les restes de bovidés. A titre d'exemple, des vestiges fauniques ont été retrouvés par dizaines de milliers dans l'aire cultuelle du *mithraeum* d'Angers (France)³⁴ et à Tiennens (Belgique), un puits de stockage de mobilier post-sacrificiel a été mis au jour au niveau du couloir central³⁵, sans compter évidemment les vestiges supportant ou accueillant les deux dadophores et l'autel. Tous ces éléments sont absents du descriptif, pourtant très détaillé, d'A. Berthier.

Ce dont on dispose a été retrouvé à l'étage et demeure quantitativement faible. Par ailleurs, on ne retrouve que deux pièces de monnaies disposées sur deux lampes, les seuls indices datant de la période impériale et les deux seules monnaies d'Hadrien sur un total de 26 identifiées à Tiddis³⁶. A titre d'analogie, la fouille du *mithraeum* d'Angers a permis d'y mettre au jour plusieurs centaines³⁷.

On sait également que les lampes sont l'un des éléments essentiels aux rites accomplis en l'honneur de Mithra et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'autel du dieu (naturel ou construit) est avant tout un lieu sombre nécessitant un éclairage constant lors des réunions mais permettant peut-être également de marquer le ton solennel de celles-ci, en usant, quand les moyens le permettent, d'une gamme variée, qu'il s'agisse de lampes simples ou plus rarement de lustres, voire, comme à Mundelsheim en Allemagne, d'un autel perforé en couronne autour de la tête de Mithra, avec une niche à lampe en arrière-plan pour créer un effet de rayonnement³⁸;

³³ Wibl , F. Ibid, pp.67-70 ; Jourdain-Annequin, C. « Les divinit s orientales dans les Alpes », in *Dialogues d'histoire ancienne, Suppl ment 1*, 2005, pp. 198-204.

³⁴ Brodeur, J. « Le *mithraeum* d'Angers (France) », in: *The Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship*, Vol. 39, Leuven-Paris-Bristol, CT, Peeters Publishers, 2020, p.40.

³⁵ Marleen Martens, A. E., Hanut, F. et Eryvynck, A. "The reconstruction of a banquet and ritual: practices at the *mithraeum* of Tienen (Belgium). New data and interpretations". In: *The archaeology of mithraism. new finds and approaches to Mithras-worship*, Leuven-Paris-Bristol, CT, Peeters, 2020, p.11.

³⁶ Berthier, A. *Tiddis. Cit  antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000, p.291.

³⁷ Brodeur, J. Ibid, pp.39-40.

³⁸ Penny Coombe, M. H. "The Inveresk Mithraic altars in context". In, *The Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* (Vol. 39), Leuven-Paris-Bristol, CT, Peeters Publishers, 2020, pp.26-27.

ensuite, parce que symboliquement, l'initié transcende sa réalité passée en accueillant la lumière de Sol Mithra dans l'obscurité. Ainsi, ces deux seules lampes posent deux questions : pourquoi un nombre quasi nul et pourquoi à l'étage supérieur du *mithraeum* ? Même question pour les vestiges fauniques.

Si le monument à l'étage est bien un collège ou une *schola*, un lieu de culte y a pu être aménagé, regroupant le mobilier. L'hypothèse qui nous semble la plus envisageable, est que ce lot retrouvé a été fortement dépouillé, peut-être lors d'un épisode de grands troubles. On sait que le IV^{ème} siècle a été celui des persécutions pour les païens mais plus encore, pour les adeptes et pour les lieux de culte de Mithra et ce, depuis Constantin Ier (313) jusqu'à l'interdit contre les païens de Théodose Ier (385), avec un très court répit durant le règne de Julien l'Apostat (363-365). On sait également que de nombreux *mithrea* y ont subi des destructions considérables à mesure que le christianisme triomphait³⁹.

Par ailleurs, rappelons que la ville de Tiddis compte plusieurs trésors assemblés durant le V^{ème} siècle, et dont l'un compte à lui seul environ 8700 pièces sur un total de 10.000 monnaies⁴⁰. Ce ratissage a pu être la cause d'un dépouillement, non seulement d'un lot de monnaies bien plus important pour le cas de Mithra mais également, pour les autres sanctuaires où les jalons monétaires manquent également. Cela expliquerait, en partie également, la rareté des statues des dieux de manière générale ou la mutilation de la statuette de Cybèle, évoquée précédemment et dont il manquait la tête. Enfin, nous devons signaler qu'à l'exception des deux lampes et des deux monnaies, le reste du mobilier de notre lot remonte majoritairement à la période punique ou au début de l'empire (les lampes à ergots et les *unguentaria* claviformes)⁴¹. Cela signifie que le plus clair du mobilier remonte à au moins deux siècles avant l'intronisation du culte de Mithra en Afrique par la III^{ème} légion auguste. Il est néanmoins curieux que si peu d'éléments représentent cette période et même les deux siècles suivants, globalement connus pour être des périodes fastes pour Mithra.

Comme il est question de *cultores*, il n'est pas inutile de rappeler les faits suivants en nous basant sur l'étude publiée par J. Mabrouk en 2021. Les témoignages épigraphiques en Afrique atteignent 41 inscriptions⁴². La plus ancienne inscription relative aux *cultores* remonte à l'année 88. L'inscription provient de la ville de Mactar,

³⁹ Mabrouk, J. « Les cultores deorum en Afrique à l'époque romaine », *Pallas*, volume 116, 2021, p.76.

⁴⁰ Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000, pp.281 et suiv.

⁴¹ Berthier, A. *Ibid*, pp.63-64.

⁴² 12 pour la Proconsulaire, 16 pour la Numidie, 11 pour la Maurétanie Césarienne et 2 pour la Maurétanie Tingitane. En Numidie : Aïn Riahi, Lambaesis, Aquae Thibilitanae, C. Celtianis, C. Tidditanorum, Sigus, Thibilis, Thubunae et Vegesala. Mabrouk, J. *Ibid*, pp. 275-302.

et est dédiée au dieu Mars (*AE*, 1959, 172). Ces témoignages se seraient multipliés justement entre les règnes d'Hadrien et de Septime Sévère. Le dernier avant l'anarchie militaire provient de la ville de Tobna (*CIL*VIII, 4483) et daterait soit du règne d'Héliogabale soit, au plus tard, d'Alexandre Sévère, avant d'entamer une longue période de silence pour réapparaître une dernière fois dans les inscriptions, sous le règne de Dioclétien dans la ville de Khemissa (*ILAlg*, 1, 1241 = *AE*, 1914, 243)⁴³. Ces données permettent d'appuyer l'hypothèse que les *cultores* de Mithra ont été actifs au plus tôt durant le règne d'Hadrien, période à laquelle les témoignages se multiplient et souligne par là-même l'anachronisme des éléments puniques du lot qui nous concerne.

Le terme *cultores* met en avant l'aspect dévotionnel. Comme toute association est fondamentalement cultuelle, les collèges également étaient unis par un culte commun⁴⁴. J. Mabrouk souligne d'abord que ces derniers étaient les dévots des dieux et ajoute que les membres des collèges religieux se qualifiaient également de *cultores*, de même que les collèges militaires, économiques ou sociaux⁴⁵.

Si on prend en compte le fait qu'en plus d'une assise juridique, un collège, quelle que soit sa vocation, renvoie également à la nécessité d'une structure pour en réunir les membres, tel qu'évoqué par l'auteur, il est naturel de se demander si les *cultores* à Tiddis en possédaient une, d'autant que les festivités, pouvant durer quelques jour et étant également organisées par les collèges, pouvaient accueillir des fidèles venant d'autres localités que Tiddis, ce qui induit également une nécessité d'hébergement. J. Mabrouk cite l'exemple de l'inscription de Khemissa dont les fidèles de la Victoire sont venus des villages alentours pour assister aux festivités de l'inauguration du temple, de même que l'inscription de Sigus, qui possède également un collège dédié à Victoire, suggère la présence d'une résidence privée pour les fidèles⁴⁶. Une grande maison collégiale a certes été identifiée dans le secteur sud de Tiddis, mais son éloignement par rapport au *mithraeum* nord pose problème.

3. L'église : une proximité problématique ?

Les rapports tendus ayant jalonné l'histoire des deux cultes (Mithraïsme et Christianisme) et plus particulièrement, à partir du début du IV^e siècle, ont abouti à une foisonnante littérature. Certains ont tenté de développer le caractère conflictuel

⁴³ Mabrouk, J. Ibid, pp.12 et 13.

⁴⁴ Tran, N. *Les membres des associations romaines : le rang social des collegiati en Italie et en Gaules, sous le Haut-Empire*, Rome, École Française de Rome, 2006, pp.10 et 59.

⁴⁵ Mabrouk, J. Ibid, p.20.

⁴⁶ Mabrouk, J. Ibid, p.34.

entre les deux religions⁴⁷; d'autres, à partir d'une révision des premiers rapports de fouille, d'en dégager des preuves du caractère infondé de cette concurrence⁴⁸. Ce paramètre, largement exploité, ne nous retardera donc pas pour le cas de Tiddis, puisque A. Berthier n'a pas négligé de le soulever et que nous le considérons comme un argument qui conserve toute son importance, en dépit de l'abandon progressif de cette thèse par la communauté scientifique. Notre attention portera surtout sur le monument sur lequel l'église est venue s'implanter.

Un bref rappel des caractéristiques de l'église : Face au *mithraeum* nord, de l'autre côté du *cardo*, se dressent des vestiges dont l'identification comme église est confortée par l'esplanade divisée en trois nefs, les quatre colonnes entaillées pour accueillir le chancel ainsi qu'une mosaïque portant la formule typique « *beata in pace...requivit calendas aprilis* »⁴⁹ **(Photo.10)**.



Photo.10 : L'église depuis l'étage supérieur du *mithraeum* (vue du Sud-Ouest).
(Source : S. Siada).

A. Berthier précise que le *mithraeum* semble antérieur à l'église qui pourrait dater du Vème siècle⁵⁰, comme en témoignent les marches de l'entrée principale, en matériaux

⁴⁷ Cumont, F. Les mystères de Mithra, Bruxelles, H. Lamertin, Librairie-éditeur, 1913 ; Vermaseren, J. M. *Mithra, ce dieu mystérieux*, Paris-Bruxelles, Éditions Séquoia, 1960 ; Turcan, R. « Note sur la liturgie mithriaque », in *Revue de l'histoire des religions*, volume 194(2), 1978, pp.147-157.

⁴⁸ Mahieu V. « Les lieux de culte mithriaques face aux chrétiens dans la Rome tardo-antique », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, volume 98 (1), 2020, pp. 87-128.

⁴⁹ Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*. Paris: De Boccard, 2000, pp.57 et 59.

⁵⁰ Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*. Paris: De Boccard, 2000, pp.59 et 444.

de réemploi, provenant du forum mais également, les colonnes qui proviendraient d'un autre monument ; enfin, la présence sous le pavement du chœur de deux monnaies, un bronze du IV^e siècle et une pièce datant du règne de Vespasien, en plus de trois fragments de céramique rouge orangé⁵¹ et qui a conduit naturellement l'auteur à envisager l'implantation de l'église sur un monument plus ancien, sans toutefois l'identifier, faute d'éléments probants.

Les monnaies retrouvées dans les monuments païens et placées avec une intentionnalité visible (notamment lorsqu'associées à un mobilier), sont globalement identifiées comme dépôt votif, de fondation ou comme dépotoir, dépendamment de leur emplacement et de leur configuration, en dépit de la rareté des textes à ce sujet. Les monnaies de fondation peuvent se retrouver sous l'emplacement de la statue de culte ou en-dessous de l'inscription relative au lieu. Elles pouvaient également être jetées au pied de l'autel ou éparpillées sur le sol, selon le rite de la *iactatio stipis* et dont les nettoyages récurrents pourraient en expliquer l'absence. Enfin, les trésors monétaires de temple, se retrouvent soit rassemblés dans des contenants identifiables à des cônes, à des troncs monétaires ou encore, dans des vases⁵². Ces trésors auraient majoritairement été constitués d'objets précieux (argenterie - objets en or-bijoux) ou usuels (fils, pièces en fer ou en bronze, sculptures) et faisaient donc partie du capital du sanctuaire, pouvant être employées pour pratiquer ou servir le culte⁵³. Cette pratique païenne perdurera après la promulgation de l'édit de 313 de l'empereur Constantin qui aurait d'ailleurs pillé des trésors de temple afin d'embellir sa nouvelle capitale Constantinople vers 331⁵⁴. Cette continuité se reflète dans les trésors monétaires des haut et bas-empires, découverts dans les églises du moyen-âge, justement placés sous le chœur de certaines d'entre-elles. Il s'agit de recettes devant permettre l'exécution et l'amélioration du culte, comme en période païenne, mais ce sont surtout des reliques sacrées ou des matières précieuses dont la portée ne confine

⁵¹ Berthier, A. Ibid, pp.57 et 59.

⁵² Les monnaies des trésors de temple peuvent subir des transformations, soit des oblitérations pour les mettre hors circulation, soit une inscription surgravée pour les dédier à la divinité du sanctuaire en question. Golosetti, R. « La *stips* des Alpes à la Méditerranée : interpréter la présence des monnaies dans les sanctuaires d'époque romaine », in *Gallia*, 2019, pp. 76-2; Meissonier, *Que deviennent les monnaies offertes aux divinités en Gaule romaine ?*, in *Lieux de culte en Gaule du Sud (IIe s. av. J.-C. - Ve s. ap. j.-C.)*.

⁵³ Baratte, Fr. « *L'argent et la foi : réflexions sur les trésors de temple* », in *Cahiers du CRATHMA* (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), Les trésors de sanctuaires, de l'Antiquité à l'époque romaine, VII, 1996, pp.21, 23 et 25.

⁵⁴ Baratte, Fr. Ibid, pp.20-21.

pas seulement à l'utilitaire (au liturgique) mais tout autant, au patrimonial et au mémoriel⁵⁵.

Les trésors de temples sont d'ailleurs attestés en Afrique, à travers les inscriptions notamment, dont une provenant de la ville de Theveste (CIL VIII 1858)⁵⁶ et une seconde, de la ville de Cirta (CIL VIII, 6981/6982)⁵⁷. Ces biens sont généralement offerts en échange d'une faveur espérée, accordée ou alors, comme dans le cas de S. Pompeius Saturninus à Tiddis, pour l'accomplissement d'un vœu suite à l'apparition de la divinité (*ex viso*) et qui paiera pour cela 4 palmes d'argent au dieu Tellus en plus d'un autel : *Telluri ara(m) Sex(tus) Pompeius Saturninus Tignisensis v(otum) s(olvit) d(e) s(ua) p(ecunia) et palmas ar(genteas) IIII*⁵⁸. Cette information pourrait confirmer l'existence d'un trésor dans le temple de Tellus, supplanté plus tard par Vesta et par là-même, appuyer l'idée que les Tidditains ait été familiers avec le concept de trésor cultuel.

On pourrait alors suggérer que les deux monnaies de l'église de Tiddis aient fait partie d'un trésor d'église avant ratissage à une époque tardive ; trésor qui aurait réuni des pièces provenant de diverses périodes regroupées dans un réceptacle en céramique comme le laissent supposer les trois fragments en poterie rouge orangée. Un rite de fondation à l'époque païenne et de refondation durant la période chrétienne pourrait également être envisagé, en raison de la probabilité d'un geste sélectif d'une seule monnaie païenne et d'une seule autre maquant la période chrétienne. On déplore ici l'impossibilité de trancher, d'autant qu'A. Berthier précise n'avoir soulevé qu'une seule des dalles constituant le chœur⁵⁹, ce qui entrave d'emblée toute certitude, sans compter que la ville a été ratissée pour ainsi dire, probablement à partir du IV^e siècle, comme en témoignent les trésors importants mis à l'abri un peu partout dans la

⁵⁵ George, Ph., «Définition et fonction d'un trésor d'église ». *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, 9, pp.7, 8, 19 et 20.

⁵⁶ Celle de Theveste aurait contenu 170 livres en argent converties, entre autres objets, en plats et 14 livres d'or converties en 3 phiales et 2 *skyphoi*. Baratte, Fr. Ibid, p.24.

⁵⁷ Il s'agit du trésor du capitole de la ville qui aurait compté une statue de Jupiter en argent, une fontaine, 40 lettres dorées d'une inscription, 10 *hederae* pour la ponctuation, 6 coupes dorées de type *skyphos*, un canthare doré, 6 statues en bronze, 6 en marbre, 6 robinets en bronze, 6 serviettes. Baratte, Fr. Ibid, p.26.

⁵⁸ Il est difficile de savoir, dans le cas de S. Pompeius, si son vœux a été exigé par la divinité apparue en songe ou en état d'éveil au dédicant (*ex viso*) ou s'il s'agit d'un vœux accompli de bonne foi par Sextus après une promesse faite à la divinité en cas de réponse favorable de la part de celle-ci. Berthier, A. *Tiddis. Cité antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000, pp.250 et 437.

⁵⁹ Berthier, A. Ibid, p.59.

ville⁶⁰. Ces trésors cachés pourraient donc expliquer les deux seules pièces retrouvées parmi le mobilier à l'étage supérieur du *mithraeum*.

Tout ce que nous pouvons proposer, avec la prudence qui s'impose, est que le monument précédant l'église a peut-être été un temple. Le choix de placer le bronze du IV^eme avec une monnaie datant de l'époque païenne, en plus des fragments de poterie, nous invite à envisager un acte de refondation dans un esprit de continuité symbolique, où le *loculus* du chœur se serait situé à l'emplacement d'une structure d'importance similaire pour le monument l'ayant précédé (un autel, une base de statue par exemple) et datant peut-être du règne de Vespasien.

On pourrait dans le même ordre d'idée, et bien que la plus ancienne inscription relative aux *cultores* remonte, en Afrique, au règne de Domitien, considérer encore une fois le paramètre concurrentiel entre mithraïsme et christianisme, pour envisager l'hypothèse que le monument païen ait justement été le *mithraeum*. La typologie d'une église (répartition tripartite, avec colonnade centrale et axiale reliant l'entrée à l'abside à l'autre bout) correspondant bien à la configuration globale d'un *mithraeum*, d'autant que l'abside de l'église a été creusée à même la roche sans soin apparent, à l'exception d'une banquette.

4. Pourquoi Mithra à Tiddis ?

L'étude consacrée aux *cultores mithrae* par M. Clauss a permis de dresser un bilan de la représentation du culte dans l'ensemble des provinces de l'empire. Le décompte pour l'Afrique, qu'il s'agisse des sanctuaires (08), des reliefs du tauroctone (05), des inscriptions (26), des reliefs de Mithra (17) ou des personnages (21), place les provinces africaines parmi les moins représentatives du culte⁶¹.

Ces chiffres mis en contraste par l'auteur avec le lot considérable des inscriptions latines d'Afrique l'on amené à conclure que l'implantation de Mithra n'y a pas été un succès⁶². On peut donc se demander pourquoi la ville romaine de Tiddis a accueilli deux *mithraea*, l'un au nord, l'autre au sud-ouest. L'argument de la prédilection de l'armée pour le dieu, combiné au statut juridique de la ville qui l'inscrit parmi les

⁶⁰ Quatre trésors furent mis au jour par A. Berthier à Tiddis : un stock de 12 kg, découvert dans une petite armoire au niveau du forum (la partie comptabilisée a été estimée à environ 8700 pièces allant majoritairement du règne de Constantin à celui de Théodose) ; un second lot de deux groupes, respectivement de 415 et de 692 monnaies, retrouvés dans le quartier des potiers (majorité des pièces datant du IV^eme siècle) ; un dernier lot de 320 retrouvé au niveau du château d'eau, derrière le rempart tardif (daté de Constantin à Honorius). Berthier, A. Ibid, pp.285-286.

⁶¹ Clauss, M. *Cultores Mithrae. Die Anhängerschaft des Mithras-Kultes*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 1992, p.246.

⁶² Clauss, M. Ibid, pp.251-252.

places fortifiées de la confédération cirtéenne, ne suffit peut-être pas. Nous nous référons, à ce titre, à John Scheid qui consacre, dans son ouvrage *La religion des Romains*, un chapitre à la double vie des dieux. L'auteur y évoque le fait que, dans la vie quotidienne, et en dépit de leurs pouvoirs surhumains, les dieux ne se comportaient pas en tyrans mais plutôt en « ...concitoyens, en patrons bienveillants »⁶³. Ceux-ci interviennent, en effet, dans tous les secteurs de la gestion de la cité et s'expriment sur la validité d'un rite ou s'ils sont en faveur ou en défaveur d'une entreprise. Ils sont donc les garants des intérêts de la communauté qui les accueille. Leur adoption devient alors, selon J. Scheid, une décision et un choix humains et consensuel, exprimant la volonté du peuple, du sénat, d'un magistrat ou d'un roi⁶⁴.

Les dieux seraient donc adoptés parce que la communauté y voit une présence salubre pour leur vie commune. Nous savons que Tiddis compte un nombre important de citernes qui ont souvent été associées au souci qu'aurait constitué l'eau pour la communauté de la ville. Toutefois, la multiplicité des citernes (76 selon A. Berthier), en plus de la présence de deux thermes, ainsi que de l'oued Kheneg qui entoure la ville en contrebas, incitent à en redéfinir l'étendue. Certaines citernes par exemple, au niveau du plateau, auraient peut-être été taillées dans le rocher par la communauté libyenne⁶⁵, ce qui induit une connaissance des autochtones des lieux de disponibilité probables de cette ressource.

Que Tiddis ait eu un souci d'approvisionnement ou non, la présence d'une divinité née de la roche (pétrogenèse) dans une communauté déjà familière avec les aménagements rupestres autant qu'avec la sacralité des grottes, n'est à notre avis pas fortuit, d'autant que Mithra est également connu pour avoir accompli à sa naissance un miracle de l'eau, en frappant le rocher de sa flèche, pour en faire justement jaillir une fontaine éternelle (*fons perennis*) (**Photos.11 et 12 et Fig.2**), à l'image des Libyens de Tiddis creusant le rocher pour y aménager une citerne.

Les éléments d'analogie entre certains aspects de l'identité du dieu et les priorités des Tidditains, ont donc probablement contribué à accueillir Mithra au sein d'un panthéon déjà peuplé de divinités veillant à la fertilité et à la régénérescence du territoire de la ville.

⁶³ Scheid, J. *La religion des Romains*. S.V.: Armand Colin, 2017, p.9

⁶⁴ Scheid, J. Ibid, p.9.

⁶⁵ Berthier, A. Ibid, p.43 et 50.

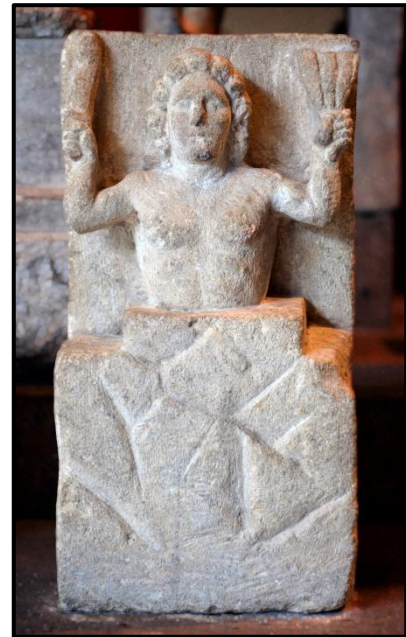
*



Photo.11 : Pétrogenèse.
Mithraeum de la ville de
Nida-Heddernheim
(Germanie supérieure).

← IIème siècle.
Archâologisches Museum
Frankfurt.

mithraeum.eu/monument/761



→ Photo.12 : Pétrogenèse.
Mithraeum de Cologne (Germanie
Inférieure).

IIIème siècle

Romisch-Germanisches Museum

mithraeum.eu/monument/728

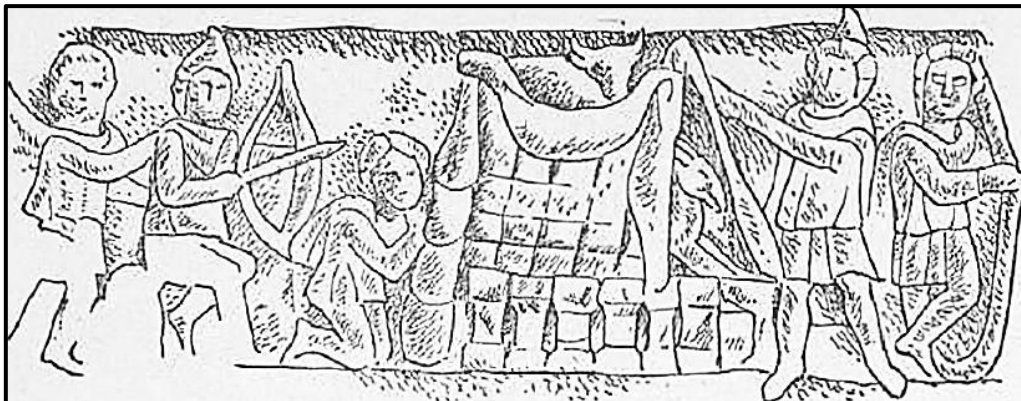


Fig.2 : Relief représentant le miracle de l'eau. Mithra dirige sa flèche en direction d'une paroi rocheuse. Apulum ou Alba Iulia (Roumanie). (Vermaseren, 1960, p. 72, Figure N°25).

5. Conclusion

En raison des nombreuses problématiques que soulève un site de l'importance de Tiddis, qu'il s'agisse des défoncements observés dans certains monuments, du cataclysme qui aurait frappé la ville ou encore, de la difficulté pour A. Berthier à identifier certains monuments, du manque de précisions quant à l'emplacement des éléments de mobilier, les hypothèses proposées dans cet article ne prétendent en aucun cas résoudre l'une d'entre-elles et sont surtout d'une part, une tentative pour en illustrer la complexité et d'autre part, une invitation à reprendre les fouilles au sein de ce site. Les parties sud et sud-ouest restent à explorer ainsi qu'une partie du plateau ouest. Enfin, une fouille du *mithraeum* sud (en amont du temple des Cérères), en plus de la grotte située à proximité, nous aideraient peut-être à mieux saisir les raisons de l'absence d'un mobilier au-delà du II^{ème} siècle au *mithraeum* nord, puisque le *mithraeum* sud, semblable selon A. Berthier, à celui de Doura Europos, pourrait être daté entre la fin du II^{ème} et le début du III^{ème} siècle, ce qui pourrait impliquer une continuité du culte dans le temple sud.

Bibliographie

Baratte, Fr. (1996), « *L'argent et la foi : réflexions sur les trésors de temple* ». Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), Les trésors de sanctuaires, de l'Antiquité à l'époque romaine, VII, pp.21-34.

Berthier, A. (2000), *Tiddis. Cité antique de Numidie*. Paris: De Boccard.

Berthier, A. (1945), « Trois inscriptions de Tiddis ». *Rev. Afr.* 45, pp.5-20.

Berthier, A. (1952), *Tiddis. Antique castellum tidditanorum*. Alger: Imprimerie officielle.

Brodeur, J. (2020), « Le *mithraeum* d'Angers (France) ». In: *The Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* 39, (pp. 35–46). Leuven - Paris - Bristol, CT : Peeters Publishers.

Clauss, M. (1992), *CultoresMithrae. Die Anhängerschaft des Mithras-Kultes*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag.

Cumont, F. (1913), *Les mystères de Mithra*. Bruxelles: H. Lamertin, Librairie- éditeur.

Danilova, A. (2020), "The Mithras cult and collegia at Ostia: a spatial perspective". In: *The Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* (Vol. 39). Pp. 93–104. Leuven - Paris - Bristol, CT : Peeters Publishers.

Goffaux, B. (2011), « Schola : vocabulaire et architecture collégiale ». *REA*, vol. 113(1), Pp.47 - 67. <https://doi.org/10.4000/books.pur.47871>.

Gros, P. (1997), Maisons ou sièges de corporations ? Les traces archéologiques du phénomène associatif dans la Gaule. *CRAI*, vol. 141(1), pp.213-241.

Gordon, R.L. (2000), « Trajets de Mithra en Syrie romaine ». *Topoi* 11 (1), Pp.77-136. doi : <https://doi.org/10.3406/topoi.2001.1929>

Golosetti, R. (2019), « La *stips* des Alpes à la Méditerranée : interpréter la présence des monnaies dans les sanctuaires d'époque romaine », *Gallia* [En ligne], 76-2 | 2019, mis en ligne le 12 mars 2020. doi : <https://doi.org/10.4000/gallia.5054>

George, Ph. (2005), «Définition et fonction d'un trésor d'église ». *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 25 octobre 2006. doi : <https://doi.org/10.4000/cem.719>

Jourdain-Annequin, C.(2005), « Les divinités orientales dans les Alpes ». *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément*, vol.1, pp. 191-212.

Mabrouk, J. (2021), « Les cultores deorum en Afrique à l'époque romaine ». *Pallas*, vol. 116, pp.275-302.

Mahieu V. (2020), « Les lieux de culte mithriaques face aux chrétiens dans la Rome tardo-antique ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 98 (1), Pp. 87-128. doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.2020.9407>

Marleen Martens, A. E. (2020), "The reconstruction of a banquet and ritual: practices at the *mithraeum* of Tienen (Belgium). New data and interpretations". In: *The archaeology of mithraism. new finds and approaches to Mithras-worship*. pp. 11-22. Leuven - Paris - Bristol, CT: Peeters.

Mehentel, D. et Touahri, H. (2021), « L'habitat numide en Algérie : l'exemple de Cirta et de Tiddis ». In : *L'exposition "Die Numider", 40 ans après. Bilan et perspectives des recherches sur les Numides* (Tunis, 27-29 novembre 2019). pp. 373-394. Tunis: Institut National du Patrimoine.

Meissonier, J. Archeo Montpellier. (2021, 28 mai), *Que deviennent les monnaies offertes aux divinités en Gaule romaine ? . Lieux de culte en Gaule du Sud (IIe s. av. J.-C. - Ve s. ap. j.-C.)*. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/y120-6q14>

Penny Coombe, M. H. (2020), "The Inveresk Mithraic altars in context". In, *The Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* (Vol. 39). pp. 23-34. Leuven - Paris - Bristol, CT: Peeters Publishers.

Regula Ackermann, Ö. A.-E. (2020), "Spotlighting leftovers. The *mithraeum* at Kempraten (Rapperswil-Jona, Switzerland). An interdisciplinary analysis project and its initial results". In: *The archaeology of mithraism. New finds and approaches to Mithras-worship*, pp. 47-63. Leuven - Paris - Bristol, CT: Peeters.

Scheid, J. (2017). *La religion des Romains*. N.S: Armand Colin.

Tran, N. (2006), *Les membres des associations romaines : le rang social des collegiati en Italie et en Gaules, sous le Haut-Empire*. Rome: École Française de Rome.

Turcan, R. (1978), « Note sur la liturgie mithriaque ». *Revue de l'histoire des religions*, vol. 194(2), pp.147-157. doi : <https://doi.org/10.3406/rhr.1978.6760>

Van Haepelen, F. (2019), « Au-delà du 'modèle missionnaire': la topographie mithriaque d'Ostie ». *Sacrum facere. Atti del V Seminario di Archeologia del Sacro. Sacra peregrina. La gestione della pluralità religiosa nel mondo antico*, pp. 81-103. Trieste: Brepols Publishers.

Vermaseren, J. M. (1960). *Mithra, ce dieu mystérieux*. Paris-Bruxelles: Éditions Séquoia .

Vermaseren, J.M. (1956). *Corpus Inscriptionum et Monumentorum Religionis Mithriacae*. Netherlands: Martinus Nijhoff, The Hague.

Wibl , F. (2020), « Quelques particularit s du *mithraeum* de Forum Claudii Vallensium (Martigny, Suisse) ». In: *the Archaeology of Mithraism: New Finds and Approaches to Mithras-Worship* (Vol. 39). pp. 65–76. Leuven - Paris - Bristol, CT : Peeters Publishers.

Site web pour les images : <https://www.mithraeum.eu/notitia/le-projet-mithra>